



Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, c'est ce qu'on appelle le Développement Durable.

Vous vous dites que c'est possible mais comment et par quel bout commencer...

Il vous reste des questionnements?

Ceci va vous intéresser.

Du développement durable en milieu rural, c'est possible!

Le vendredi 24 octobre 2008, une délégation de plusieurs élus de communes en développement rural avec la FRW s'est rendue à Beckerich (Grand Duché de Luxembourg).

Beckerich, un exemple concret d'une commune menant une véritable politique de développement durable participative.

Sommaire

- Pour mieux comprendre Beckerich
 - Carte d'identité
 - Bref historique
- Des lignes directrices au travers des trois piliers
- Les deux conditions essentielles du développement durable
- Des projets visités
- Les dix principes pour implanter le développement durable au niveau local



Pour mieux comprendre... Beckerich²

⇒ Carte d'identité

- 8 villages
- Superficie totale: 2.841 ha
- Superficie forestière: 683 ha
- Population: 2.300 hab
dont 72% luxembourgeois et 28% d'étrangers
- Maire: Camille Gira, Bourgmestre depuis 1990
et échevin de 1982 à 1990.



⇒ Bref historique

Fin du 19ème: De la prospérité à la crise

Fin du 19ème, la commune compte 2.300 habitants. Elle est desservie par le chemin de fer qui permet aux personnes de travailler dans les bassins sidérurgiques et de continuer à habiter la commune. Suite à la crise, la commune vit un exode rural. La ligne de chemin de fer cesse en 1967. En 1971, la commune ne compte plus que 1.500 habitants!

Années 80: Sortie de la crise

Une nouvelle équipe communale, dont Camille Gira (échevin). L'objectif visé est de lancer un processus positif de réaction à la crise.

A l'époque, un club de jeunes « les amis de l'histoire » s'est intéressé au passé de Beckerich, à son patrimoine. Leur but : ouvrir les yeux des habitants de la commune sur leurs richesses : pas de château ni de cathédrales, mais une histoire, un patrimoine rural.

Le groupe a motivé les habitants à restaurer leur patrimoine. Un effet boule de neige s'est produit.

Embrayant sur sa population qui investit dans ses bâtiments, le Conseil communal suit le mouvement et lance un grand programme de rénovation (aménagement des places, enfouissement du câblage électriques, installation de lampadaires, ...).

Sans s'inscrire dans la nostalgie, mais dans un développement vers le futur, les rénovations n'ont pas pastiché le passé, mais adopté un langage architectural contemporain.



Recréation d'un dynamisme local et stabilisation de la population.

Année 90: Beckerich va de l'avant...

Objectif: anticiper le futur

Pour ce faire, il est nécessaire de se doter d'instruments de gestion: réalisation **d'études** pour connaître l'état général de la commune (statistiques, inventaire du réseau écologique, du patrimoine, ...)

*« La connaissance de la composition de sa population et de son territoire est essentielle, il faut régulièrement procéder à une radiographie de sa commune sans cela on ne remarque pas les lents changements qui s'opèrent. »
Camille Gira.*

En 1995, Beckerich rejoint l'Alliance internationale du climat.

Les objectifs sont doubles:

- * réduite les émission de CO² de la commune de 50% à l'horizon 2010
- * Avoir une solidarité Nord-Sud (0.7% des rentrées ordinaires sont consacrées à des projets pour le Sud)

**PROGRESSIVEMENT L'APPROCHE « SYSTEMIQUE »
DEVIENT UN REFLEXE POUR TOUS LES PROJETS!**

« *Ce qui est faisable à Beckerich est faisable ailleurs.* »

Des lignes directrices ... au travers des 3 piliers!

Pilier économique

↳ l'exploitation des ressources

Il se trouve que l'eau de source de Beckerich est une eau de grande qualité. Les analyses confirment la possibilité d'une commercialisation. S'ensuit le montage d'une usine d'embouteillage d'eau.

- * la commune reste propriétaire des sources,
- * elle perçoit une redevance par m³ d'eau embouteillée,
- * elle est actionnaire à 15 % de la société qui commercialise l'eau,
- * cette activité a permis de créer 65 emplois locaux,
- * l'eau permet une rentrée annuelle moyenne de l'ordre de 250.000 EUR.

*« Il est important d'innover. Parfois, les idées les plus « folles » au premier abord peuvent sortir d'une crise »
Camille Gira*

↳ l'exploitation du potentiel des énergies renouvelables :

- * un potentiel pour le monde rural,
- * il convient de garder la plus-value de la production d'énergie pour la population,
- * l'idée maîtresse est la décentralisation de la production et, par conséquent, la décentralisation du capital.

Aujourd'hui, à Beckerich, le prix du kWh est décidé en Conseil communal

« Il faut que le monde rural s'approprie ses ressources et que ce soit lui qui en profite. »

↳ les nouvelles technologies de l'information (les TIC) :

- * permettent de décentraliser des activités vers le monde rural,
- * la vitesse de l'information est devenue aussi grande dans les villages que dans les villes.

**LE MONDE RURAL POSSEDE L'AVANTAGE DU FACTEUR HUMAIN
ET DU NIVEAU DE CONNAISSANCE.**

↳ le tourisme :

- * la Commune n'avait pas de tradition touristique mais a pris en charge les premières infrastructures touristiques pour enclencher un développement dans ce sens.

Pilier environnemental

- ⇒ La **politique de l'exemple**, de la vitrine pour sensibiliser le citoyen.
- ⇒ Des **campagnes de sensibilisation** notamment dans le cadre de la gestion des déchets.
- ⇒ Les principes de la **bio-construction** au niveau des bâtiments communaux (par exemple, l'extension de l'école communale d'Oberpallen).
- ⇒ Des **critères environnementaux** introduits dans les cahiers des charges de la commune.
- ⇒ Plusieurs **projets "Energie"** travaillant deux axes : le développement des énergies alternatives et la diminution de la consommation.
- ⇒ L'octroi de certaines **primes à l'investissement**

Aujourd'hui, 11 % des ménages de Beckerich ont déjà investi dans le solaire et Beckerich est autonome à 90 % pour ses 700 ménages en ce qui concerne l'électricité. La commune vise l'autonomie énergétique totale à l'horizon 2020.

Des idées en vrac...

- * un projet de biomasse avec une chaudière aux copaux de bois qui alimente elle aussi le réseau de chaleur;
- * une cogénération qui permet de récupérer la chaleur produite par l'unité de biométhanisation;
- * une télégestion informatique de l'éclairage public;
- * la mise à disposition gratuite pendant 30 ans des toitures des bâtiments communaux aux citoyens afin d'y installer des panneaux photovoltaïques.

Pilier social

Un fil conducteur qui est **le maintien d'une identité locale** par:

- * le maintien des paysages et du patrimoine;
- * la décentralisation scolaire où chaque village garde son école;
- * la construction de logements pour personnes âgées et une structure d'accueil des enfants ont été construites;
- * l'autonomie énergétique. Le prix du kWh est fixé par le Conseil communal. Les ménages à bas revenus pourront encore continuer à se chauffer;
- * la mise en place d'une politique proactive d'intégration par la culture (30 % des habitants sont des étrangers);
- * la mise en place d'une Commission consultative pour les jeunes.



Les deux conditions⁵ essentielles du développement durable.

1. La coopération transcommunale

La collaboration avec d'autres communes est essentielle, d'autant plus que le Grand-Duché du Luxembourg n'a pas connu de fusion des Communes comme en Belgique.

Beckerich coopère dans plusieurs domaines :

- la gestion d'un parc d'activité économique ;
- la gestion d'une crèche transcommunale ;
- des démarches pour améliorer la qualité des transports en commun ;
- Les jumelages. Ces collaborations abordent les thématiques du réchauffement climatique ainsi que les solidarités internationales.

2. La participation citoyenne

Les commissions consultatives remplissent ce rôle.

La commune compte 9 conseillers communaux. A côté de ces élus, 80 citoyens sont impliqués dans **12 commissions consultatives** (par exemple, du développement économique et rural, de l'environnement, de la jeunesse, des sports, ...). Au Grand-Duché du Luxembourg, 3 de ces commissions sont prévues par la loi et sont obligatoires. Les autres sont laissées à l'appréciation de la Commune et choisies par le Conseil communal.

Après les élections, une circulaire est envoyée aux citoyens afin de faire appel à eux pour les différentes commissions. Un président et un secrétaire sont nommés après sélection des candidats. Ces commissions ne comprennent pas nécessairement et obligatoirement un quart communal. Elles peuvent être constituées uniquement de citoyens. Ces derniers sont rémunérés suite à leurs activités au sein des commissions via un système de jetons de présence aux réunions.

Tous les avis des commissions ne sont pas suivis. Cependant, une explication de la décision est fournie par le Conseil communal. Le système est basé sur la confiance et a créé une tradition participative au sein de la commune.

SAVOIR-FAIRE HUMAIN = RESSOURCE

- Il y a plus d'idées dans la tête de 80 personnes que de 9.
- Les membres des commissions jouent le rôle « d'ambassadeurs » dans la commune.
- Les Commissions sont un outil de dialogue entre les élus et les citoyens.

Camille Gira

Des projets visités...

Le moulin

L'ensemble du bâtiment est chauffé grâce à la chaleur produite par la chaufferie bois comme la plupart des habitations. La Commune prend en charge la réalisation technique du raccordement du réseau de chaleur jusqu'à l'échangeur thermique situé dans les maisons. La facture pour l'habitant est de 2.300 €.

La station de biométhanisation :



C'est le projet de la coopérative agricole, les 18 agriculteurs de la commune (+ 1 agriculteur voisin) ont planifié, et investi eux-mêmes (53% = subvention de l'état du GDL). L'intervention de la commune se situe au niveau du financement de l'étude de faisabilité. Le financement de la station est autonome, mais le soutien communal s'exerce au travers de la signature d'un contrat de fourniture de chaleur (15 ans). Celui-ci offre aux clients raccordés au réseau (40 à ce jour) la garantie d'une facture fixe pour 50% pendant 15 ans, 20% variant selon le prix du mazout, 30% variant selon l'inflation.

Le hall sportif



Le concierge a été formé afin de veiller à l'économie d'énergie du bâtiment, une fontaine à eau à été installée, l'éclairage naturel privilégié (faite du toit vitré) afin d'éviter au maximum le recours à l'éclairage artificiel, la sonorisation soignée. Le hall sportif étant particulièrement fréquenté, un tableau reprenant les économies d'énergie réalisées trône dans l'entrée.

Le parking du hall sportif est perméable car aménagé avec des dalles engazonnées, un panneau solaire traceur (+ un panneau didactique) y est installé.

La maison d'accueil de l'enfance



Au niveau de sa conception, des panneaux reprenant des détails maximisés de dessins d'enfants décorent le bâtiment, ceci afin d'une appropriation de l'espace par ses utilisateurs. Une importance particulière a été accordée à l'acoustique et aux matériaux dans le but de faciliter le travail du personnel et le confort des enfants. L'équipe pédagogique a été associée à la conception du bâtiment.

Dans la plaine de jeux attenante, des cabanes en bois auto-construites par les parents des enfants scolarisés ont participé à la convivialité et l'inter connaissance.



Les dix principes⁷ pour implanter le développement durable au niveau local

1. Elaborer ensemble une vision, mais avancer à petits pas.
2. Fixer des buts précis et vérifiables.
3. Développer une stratégie basée sur des faits et des chiffres vérifiables.
4. Evaluer régulièrement les actions menées.
5. Utiliser une communication créative et adaptée.
6. Echanger les expériences et apprendre auprès des autres.
7. Prendre les gens là où ils sont et parler leur langage.
8. Impliquer à tous les niveaux les concernés.
9. Bâtir des ponts vers des alliés potentiels au lieu de chercher la confrontation avec les ennemis les plus éloignés.
10. Créer un sentiment d'identité et de fierté.

Cette rencontre a été organisée par:

**L'équipe régionale de Hesbaye avec la participation
de l'équipe de Haute Ardenne
de la Fondation Rurale de Wallonie
hesbaye@frw.be - hte.ardenne@frw.be**

Vous souhaitez en savoir plus. N'hésitez pas à les contacter.

